

Réf: Dossier 416804

Avis de constitution

SOCIETE « MUSES NAILS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU BASE
CIE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUSES NAILS »

Objet : -Prestation de services en onglerie ;
- Pose d'ongles (manicure et pédicure) ;
Et pour la réalisation des activités :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
BASE CIE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN OKPOBE ANGE JANICE
EMMANUELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06166 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37401/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

